

L'annualisation ou la modulation du temps de travail est appliquée dans 51% des entreprises

- Les entreprises du **commerce de gros** sont les premières à appliquer l'annualisation ou la modulation du temps de travail.
- Celles de **50 salariés et plus** sont par ailleurs de loin les plus nombreuses à avoir adopté ce système.

Les perspectives

17% des entreprises envisagent un recrutement de salarié permanent d'ici un an, mais des difficultés de recrutement existent

- Les entreprises de 50 salariés et plus (70%), en particulier celles du commerce de gros (27%) s'avèrent les plus intéressées en la matière, tandis que seules 9% des entreprises des carburants au détail ont déclaré avoir un projet recrutement avant mars 2008.
- **38% des entreprises souhaitent recruter afin de pourvoir de nouveaux postes** : c'est la première raison avancée par les entreprises. Le projet de remplacer des salariés quittant l'entreprise arrive en deuxième position, avant le souci d'absorber une pointe d'activité.
- Mais **53%** des entreprises ayant des **projets de recrutement** ont des **difficultés** à les concrétiser.

- Lorsque l'entreprise applique ce dispositif, c'est dans 56% des cas sur la base d'un accord tacite entre les salariés et les employeurs. Ce taux s'élève même à 63% dans le cas des entreprises de moins de 10 salariés.

- Elles sont particulièrement **prononcées** pour les **chauffeurs** et les chauffagistes, surtout dans les petites entreprises. **La première raison est le manque de qualification des candidats**, notamment la possession des permis spéciaux.

La probabilité de cessation ou de cession de l'entreprise à une échéance de moins de 5 ans est très forte ou forte pour 25% des entreprises

- Cette probabilité s'avère particulièrement importante pour les entreprises du code commerce de gros (27%).
- Plus la **taille** de l'entreprise **augmente**, plus cette **probabilité diminue**.

MÉTHODOLOGIE

L'étude a été réalisée en deux étapes :

- Une **première étape d'estimation du périmètre** de la Branche Professionnelle en termes d'entreprises a été effectuée sur la base de recoupements et d'analyse de **différentes sources** d'information concernant, d'une part, les adhérents de l'Agefos PME et de la Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage (FF3C), et d'autre part, les sources publiques (Insee, Unedic...).
- Dans le prolongement de cette précédente analyse sur le périmètre de la branche, une **enquête téléphonique a été réalisée en mars 2007** menée auprès d'un **échantillon de 450 entreprises représentatives** de la branche des combustibles, issues des fichiers de l'AGEFOS PME et de la FF3C.

Les résultats de cette enquête ont par la suite été redressés par code NAF (activité principale déclarée par l'entreprise) et par taille afin d'aboutir à un portrait le plus fidèle possible des entreprises de la branche.

CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

La création de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications

- La **branche professionnelle du négoce et de la distribution des combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers** a signé, le 17 mars 2005, un accord relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie. L'article 4 de cet accord stipule **la mise en place d'un observatoire prospectif des métiers et des qualifications**, dont les missions sont les suivantes :

«L'Observatoire est destiné à assurer la veille prospective sur l'évolution qualitative et quantitative des métiers de la branche, tant au niveau national qu'au niveau régional, afin d'anticiper leur transformation et d'adapter ainsi la politique et les programmes de formation et de recrutement de la branche.(...)».

- L'observatoire est **piloté par un comité paritaire**, composé de représentants issus des organisations professionnelles (**FF3C, FEGAZLIQ et FFPI**) ainsi que des cinq organisations syndicales représentatives des salariés (**CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et CGT-FO**). Ce comité paritaire de pilotage (CPP) **définit les études à conduire dans le cadre de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications** pour apporter les éclairages nécessaires aux professionnels et aux salariés du secteur. Les partenaires sociaux s'attacheront à communiquer les résultats issus de ces études.

Le contexte et les objectifs de l'étude

- En l'absence de statistiques publiques portant sur le champ des Branches Professionnelles, et d'études antérieures permettant de définir le poids de la branche des Combustibles en termes d'entreprises et de salariés, les partenaires sociaux de la branche ont souhaité, à travers les travaux de l'observatoire, disposer en premier lieu d'un portrait statistique des entreprises et des salariés de la branche.
- L'**Observatoire** a donc piloté la réalisation d'une étude auprès des entreprises, destinée à :
 1. fournir une estimation du périmètre et des caractéristiques de la branche,
 2. disposer de données chiffrées sur les **caractéristiques des entreprises**, leurs **activités**, les **métiers** et les pratiques de **gestion des ressources humaines**.
- Cette étude, menée en collaboration avec le Cabinet Ambroise Bouteille et Associés, a en outre été l'occasion de constituer **panel représentatif** d'entreprises volontaires pour participer à des études complémentaires réalisées régulièrement par Agefos PME, l'organisme paritaire collecteur agréé de la branche professionnelle.
- **Le présent document est une synthèse** du rapport détaillé issu de cette étude.

Cette plaquette, ainsi que l'étude détaillée, sont en téléchargement sur le site de la **FF3C** : www.ff3c.org



SIÈGE NATIONAL
TÉL. : 01 44 90 46 46 - FAX : 01 44 90 46 47
www.agefos-pme.com

FONDS D'ASSURANCE FORMATION DES SALARIÉS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

SYNTHESE

Portrait statistique des entreprises

Portrait mené à partir d'une enquête auprès de 450 entreprises relevant de la branche du négoce et de la distribution des combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers.

Branche Professionnelle du Négoce et de la Distribution des Combustibles Solides, Liquides, Gazeux et Produits Pétroliers

Février 2008

Périmètre de la branche professionnelle du négoce et de la distribution des combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers

Champ d'application de la branche professionnelle

Cadre de la convention collective

La Branche Professionnelle des Combustibles regroupe l'ensemble des salariés des entreprises de négoce et de distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers, à l'exclusion du personnel :

- des sociétés de raffinage, de celui de leurs activités directes de distribution et de fabrication de produits finis dérivés du pétrole, et des entreprises adhérentes à la chambre syndicale de la distribution des produits pétroliers ;
- des entreprises ou établissements qui, à la date d'effet de l'arrêté d'extension de la présente convention, appliquent la convention collective nationale des industries chimiques ;
- des entreprises de traitement des combustibles solides et/ou des entreprises du négoce de gros ;

- des entreprises dont l'activité principale est l'exploitation d'équipements thermiques, de génie climatique et d'usines d'incinération d'ordures ménagères.

Les activités des entreprises de la Branche des Combustibles peuvent être regroupées au sein des codes NAF (nomenclature d'activités française) suivants :

- NAF 402C** : Distribution de combustibles gazeux
- NAF 505Z** : Commerce de détail de carburants
- NAF 515A** : Commerce de gros de combustibles
- NAF 524Y** : Commerce de détail de charbons et combustibles.

A noter que la nomenclature d'activités française ou NAF, en vigueur depuis 2003, a été révisée au 1/01/08. La nouvelle codification passe de 3 chiffres complétés par 1 lettre à 4 chiffres complétés par 1 lettre. Ce changement de code, du fait de la nouvelle nomenclature, n'a aucune incidence sur la convention collective applicable.

Tableau des correspondances

Le code ...	devient le code...
402 C Distribution de combustibles gazeux	35.22 Z Distribution de combustibles gazeux par conduites
505 Z Commerce de détail de carburants	47.30 Z Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
515 A Commerce de gros de combustibles	46.71 Z Commerce de gros (commerce interentreprise) de combustibles et de produits annexes
524 Y Commerce de détail de charbons et combustibles	47.78 B Commerces de détail de charbons et combustibles

Près de 3 000 entreprises et 18 800 salariés relèvent de la branche

2840 entreprises composent la Branche des Combustibles

- Parmi celles-ci, **1 745 entreprises comptent au moins un salarié**.
- Trois codes NAF** sont majoritaires dans la branche. Il s'agit des codes :
 - 524Y** - Commerce de détail de charbons et combustibles,
 - 515A** - Commerce de gros de combustibles,
 - 505Z** - Commerce de détail de carburants.

- Le code NAF 402C, bien que présent dans la branche professionnelle, ne comprend qu'un nombre limité d'entreprises. En conséquence, il n'est pas analysé dans le cadre de cette étude.

A noter toutefois que les activités relatives à ce code NAF sont amenées, dans les années à venir, à devenir de plus en plus importantes pour les entreprises de la branche.

- Les entreprises de la branche emploient **au total 18 800 salariés**.

Estimation du périmètre de la branche

NAF	Nombre total d'entreprises	dont entreprises avec salariés	Total salariés
• 524Y	1940	1150	6700
• 515A	650	415	11 000
• 505Z	250	180	1100
Total	2840	1745	18800

Source : analyse AB&A

Les résultats de l'enquête menée auprès de 450 entreprises sur l'ensemble du territoire

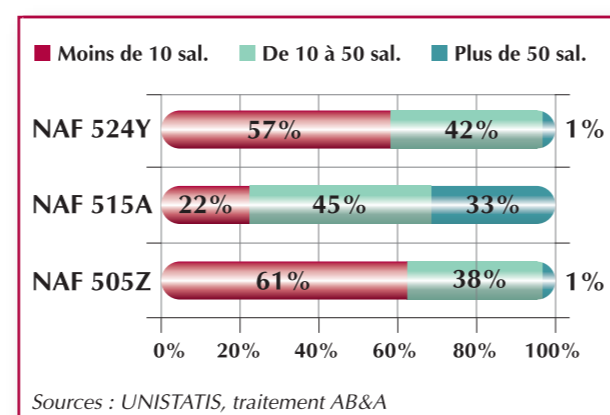
Les caractéristiques des entreprises

85% des entreprises comptent moins de 10 salariés

- Seuls les établissements du **commerce de gros de combustibles** (515A) recensent un nombre significatif de salariés travaillant dans des structures de **plus de 50 salariés** (33%).

- Les entreprises des **carburants au détail** (505Z) sont celles qui rassemblent le plus grand nombre de **non salariés**, travaillant dans l'entreprise sans être rémunérés par un salaire (chef d'entreprise, conjoint...).

Répartition des salariés selon la taille de l'établissement et le code NAF



Les entreprises sont essentiellement indépendantes, en zone rurale et avec un périmètre de clientèle local

- 91%** des entreprises sont **indépendantes**, les filiales d'indépendant ou de pétrolier restant donc une minorité, même si ce sont les plus grandes en termes de taille.
- 53%** sont situées en **zone rurale**, taux qui s'élève à 73% pour les entreprises de moins de 10 salariés, et **30% en zone mixte** (67% pour celles de plus de 50 salariés).
- Le **périmètre de clientèle** des entreprises est essentiellement **local**, puis départemental, à l'exception des entreprises de commerce de gros de combustibles, dont le périmètre est davantage régional, interrégional, voire national.

Les entreprises utilisent 5 camions en moyenne

- En moyenne, les entreprises comptent **un peu plus de deux salariés par camion**.
- Le nombre de salariés par camion s'avère **plus élevé** dans les entreprises du **commerce de gros de combustibles**.

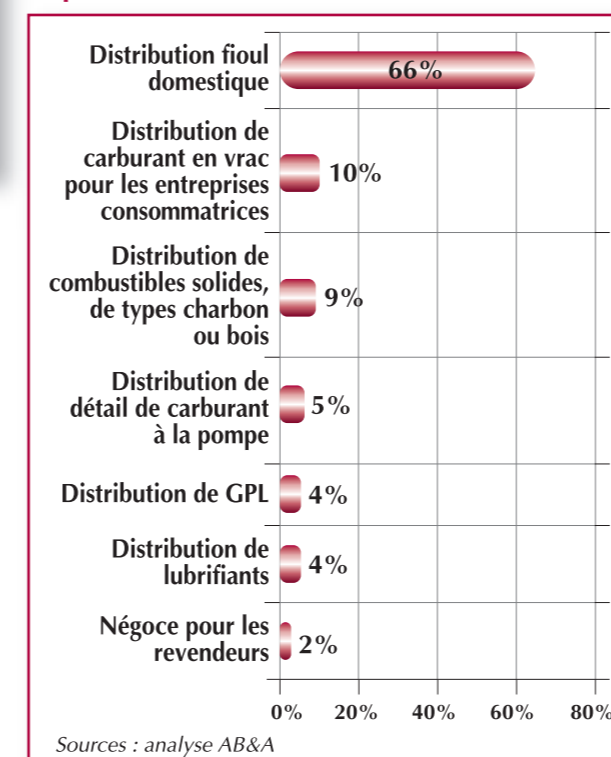
Tous produits confondus, 79% des entreprises ont une production inférieure à 10 000 mètres cubes ou tonnes

- Mais 44% des entreprises du commerce de gros de combustibles ont un volume d'activité supérieur à 10 000 mètres cubes ou tonnes.
- A noter que **49% des entreprises ont vu leur volume d'activité baisser** entre 2005 et 2006.

L'activité annuelle des entreprises est dominée par la distribution de fioul domestique

- En moyenne, **66% de l'activité des entreprises a trait à la distribution de fioul domestique**. Viennent ensuite la distribution de carburant en vrac pour les entreprises (10%) et la distribution de combustibles solides (9%).

Proportion moyenne de l'activité annuelle par type de produits



- Toutefois, **la taille de l'entreprise influe sur cette ventilation de l'activité** : lorsque le nombre de salariés s'élève, la proportion d'activité de négoce pour les revendeurs, de distribution de lubrifiants et de distribution de GPL prend davantage d'importance.

- Les entreprises exerçant des activités d'**installation-entretien de chaufferie** sont minoritaires (21%), et il s'agit surtout de celles de 50 salariés et plus.
- Globalement, ces dernières activités connaissent la plus forte **augmentation**, et à l'inverse, celle de **GPL** connaît la plus forte **baisse**. A noter que ces données sont soumises aux aléas climatiques.

46% des entreprises exercent au moins une activité secondaire, hors du domaine des combustibles

- Les entreprises de **moins de 50 salariés** sont les premières concernées.
- La **majorité** des entreprises a une activité secondaire **en lien avec son activité principale** (l'installation et l'entretien de cuves à fioul, le ramonage, la vente de fluides et gaz industriels, les énergies renouvelables, la réparation ou l'entretien automobile...).

- Mais des **activités telles que** la vente d'alimentation et de quincaillerie aux travaux agricoles, les locations diverses et les services tels que les pompes funèbres, les pressings ou les taxis sont également citées. Les entreprises des codes NAF liés à la **distribution de carburants au détail** et au **commerce de charbons et combustibles** exercent plus souvent des activités secondaires de ce type.

- La **part de ces activités** sans lien direct avec les combustibles a été déclarée comme étant en **augmentation**, en particulier dans les entreprises de 10 salariés et plus.
- Un **quart des entreprises**, souvent les moins grandes, nourrit des **projets ultérieurs de diversification**, majoritairement en direction d'activités proches de celles qu'elles exercent déjà.

Les ressources humaines dans les entreprises

Les dirigeants d'entreprise et salariés de la branche sont surtout des hommes

- Les dirigeants** sont majoritairement des hommes (88%), de **48 ans en moyenne**, le plus souvent non salariés.
- La proportion de femmes** dans les effectifs est de **32%**, ce qui est sensiblement inférieur à la moyenne nationale, tous secteurs confondus (46%).
- Dans un peu plus de **40%** des cas, le **conjoint** du dirigeant travaille aussi **dans l'entreprise**, surtout dans les plus petites, et en général en tant que salarié.

Les salariés sont souvent employés en CDI, à temps plein

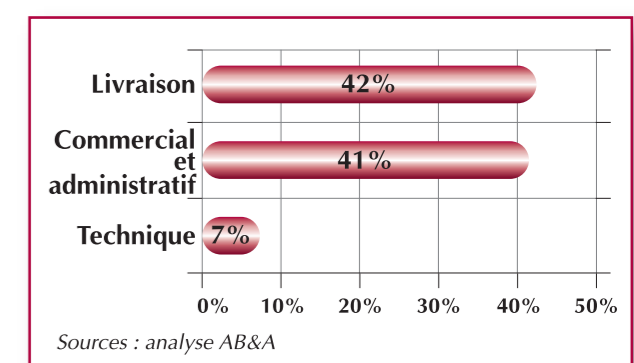
- Le nombre de **postes permanents** des entreprises s'avère plutôt **stable**, ou en légère **augmentation**.
- 93%** des salariés des entreprises sont employés en **CDI**, taux qui s'élève à 98% pour les entreprises de 10 à 50 salariés.
- Globalement, 6% des salariés travaillent à temps partiel. Cette proportion est plus élevée dans les entreprises du commerce de charbons et combustibles (9%), ainsi que dans celles de moins de 10 salariés (11%).

Trois types d'emplois sont à distinguer, mais les salariés peuvent être polyvalents, en particulier dans les petites structures

Les trois familles d'emplois qui se dégagent sont :

- les emplois commerciaux et administratifs** (secrétaires commerciales et ensemble du personnel administratif),
- les emplois relevant de la livraison** (chauffeurs-livreurs, caissiers de stations-service, pompistes, aviateurs),
- les emplois techniques** (chauffagistes, mécaniciens, dépanneurs).
- Les familles des emplois **commerciaux et administratifs** et ceux **relevant de la livraison** sont **prépondérantes** en nombre de salariés (83% à elles deux)¹.
- A noter que les salariés des entreprises des carburants au détail et les entreprises de moins de 10 salariés sont souvent polyvalents.

Répartition des emplois des salariés par grandes familles¹



1. La somme de l'ensemble des familles de postes n'est pas égale à 100, certains salariés ne pouvant être classés dans l'une de ces familles (ex. chef d'entreprise).